

CHRONIQUE DES ANCIENS ÉLÈVES

Nous avons dû l'interrompre pour le mois dernier, faute de place; mais nous la doublons aujourd'hui !

Nous donnons ci-après tous les renseignements désirables sur l'*Association* des Anciens de Laval, sur l'*Album* biographique, sur la *plaquette-sceau* de l'Université, sur le *Cercle* universitaire.

Nous espérons satisfaire ainsi aux questions qui nous sont posées.

L'élan est donné; l'entreprise progresse.

Nous remercions ceux des anciens élèves qui ont rempli la fiche pour l'album, qui ont acheté la plaquette, qui ont versé une offrande supplémentaire. Aux autres nous renouvelons notre appel. Puissions-nous être entendus de tous !

La plaquette remporte un vrai succès

En trois mois plus de 500 plaquettes ont été confiées à la poste. Elles sont maintenant chez autant d'anciens élèves, qui l'affichent sur leur bureau ou au mur de leur maison.

Pour chaque envoi nous avons reçu une lettre. Nous voudrions les citer toutes, mais l'espace nous manque. Si nous faisons un choix — qu'impose le cadre restreint de ces pages — nous mettrons en premier lieu les lettres très nombreuses qui ont le strict caractère de lettres d'affaires. Écrites à la course sur le coin du bureau elles ont quand même la variété de formes; les uns ont rédigé un mot sur la circulaire polycopiée qui leur fut adressée; d'autres ont découpé dans les pages d'annonces du *Canada français* la formule que nous y avons mise, ils y ont ajouté leur adresse avec un mot aimable; plusieurs ont pris la peine de rédiger une courte lettre.

On trouvera plus d'éloquence dans le reste du courrier. Ici on insiste sur l'Université, là sur l'Association, ailleurs sur la plaquette. Prenons des exemples caractéristiques de chacune de ces catégories.

Voilà d'abord des extraits de lettres où les anciens expriment leur attachement à leur Alma Mater.

Des avocats écrivent :

« J'espère que tous les anciens élèves de Laval montreront avec empressement leur attachement à leur Alma Mater ». (G. L., avocat).— « Je vous mets sous pli ma modeste contribution à l'œuvre si intéressante qui a pour objet de maintenir ensemble tous ceux qui ont eu le bonheur de passer par l'Université ». (G. L., avocat).— « Ci-inclus mon chèque. Je tiens à profiter de la circonstance pour vous dire que je garde de l'Université Laval un très bon souvenir. » (A. T., avocat).— « Laissez-moi vous féliciter pour l'initiative de la plaquette et réitérer à l'égard de l'Université l'expression de tout mon attachement ». (G. R. T., avocat).—

Les anciens de l'École de médecine ne le cèdent pas à leurs confrères de Droit :

« Agréez mes souhaits pour vous-même, pour l'Alma mater et pour nos pays alliés. Je garde de mon séjour à Laval un délicieux souvenir » (Dr L.-P. G.).— « Votre appel en faveur de l'Association des anciens de Laval a éveillé en moi tant de souvenirs que je m'en voudrais de ne pas y répondre... Je suis heureux de faire quelque chose pour mon Alma mater; je suis fier d'en être le fils » (Dr J.-E. F.).— « Je tiens beaucoup à ce que l'Association des Anciens de Laval survive... J'ai conservé un souvenir ineffaçable de l'Université ». (Dr A. R.).

Ecclesiastiques et religieux célèbrent à leur tour Laval :

« Cordial merci pour l'envoi de votre plaquette... Je suis très honoré de pouvoir me dire ancien élève de l'Université Laval » (R. P. E. J.).— « Je souhaite à toutes les belles œuvres éducationnelles de mon Alma mater un succès toujours croissant. » (J. T. R., s. j.).— « Je suis un humble d'entre les anciens, mais je dois tout de même beaucoup à la vénérable institution de Québec ». (Abbé A. P.).— « Quand j'étudiais au Grand Séminaire, une chose m'a surtout impressionné et j'en ai toujours gardé le vif souvenir et je le dis pour la première fois aux autorités de l'Université: je trouvais admirable la somme de travail

intellectuel que fournissaient les prêtres de l'Université. Je crois que cette vieille tradition se continue toujours ». (Abbé L. J. L.).

Nombreux sont les témoignages en faveur de l'Association elle-même.

Il y en a de laconiques :

« Je vous souhaite le plus grand succès dans l'œuvre méritoire que vous entreprenez ». (Abbé J. C. G.).— « Toutes mes félicitations pour votre beau travail ». (Abbé P. C.).— « Acceptez ma modeste contribution à une organisation si nécessaire ». (Abbé E. F.).— « Bravo, pour votre géniale idée de faire entrer des fonds. S. v. p. me faire tenir une plaquette ». (G. L., avocat).— « Je vous souhaite tout le succès possible dans votre organisation de l'Association ». (L. L., notaire).— « J'approuve de tout cœur le but de votre organisation et je vous souhaite grand succès ». (Dr F. H., E.-U.).— « L'organisation que vous dirigez mérite certes l'encouragement de tous les Anciens ». (Dr J. E. M.).— « Très heureux de vous aider à donner un nouvel essor à l'Association des Anciens élèves de Laval ». (E.-N. D.).— « Votre initiative m'intéresse beaucoup ». (Dr L. L.).— « Ci-inclus ma contribution. Longue vie à l'Association ». (Dr L. S. C.).— « Je vous souhaite toutes les chances de réussite ». (Dr R. B.).— « Avec mes vœux de prospérité pour *notre* Association. » (Dr A.-R. P.).

Il s'en rencontre de plus élaborés :

« *Bis dat qui cito dat* . . . Je m'empresse de vous transmettre un bon de poste et je vous souhaite plein succès ». (A. G.).— « Je m'empresse de vous envoyer ma contribution, heureux de m'unir à tant d'autres anciens autour de votre si noble projet ». (Abbé M. M.).— « Je vous félicite des efforts que vous faites pour donner une *santé robuste* à notre *Association* ». (J.-E. P., avocat).— « C'est avec grand plaisir que je m'inscris dans l'Association des Anciens de Laval. Croyez aux meilleurs souvenirs d'un encore jeune Ancien de votre Institution ». (Dr W. M.).— « J'espère que *tous* les Anciens de Laval sauront répondre à votre appel et que les plus grands succès couronneront vos efforts ».

(Dr C.-A. L.).—« Je souhaite à l'Association longue vie et la vigueur nécessaire pour surmonter les obstacles matériels de ses débuts ». (Dr R. D.).—« J'approuve avec plaisir le mouvement d'Association des Anciens de Laval et il me sera toujours agréable de coopérer à votre organisation ». (Dr E. B.).—« Je vous félicite de votre initiative de grouper les Anciens de Laval. Puissiez-vous avoir le courage de continuer votre œuvre ! » (L. L.).

Certains atteignent, dans leur simple brièveté, l'éloquence: « Je n'ai pas oublié les beaux jours de l'Université. Je vous félicite de donner généreusement votre temps au parachèvement de l'œuvre de l'Association, à laquelle je m'énorgueilliss d'appartenir... Comptez sur mon entière coopération ». (P. D., avocat).—« Il me fait plaisir de vous adresser mon chèque et de vous transmettre mes meilleurs souhaits pour la réussite, aussi complète que possible, du mouvement que vous avez inauguré ». (Dr H. L.).—« Je suis heureux de faire mon humble part, dans la présente organisation, pour grouper tous les anciens élèves de l'Université Laval... Plus heureux encore de faire quelque chose à chaque année... sans qu'on ait besoin de nous tirer l'oreille ». (Abbé C.-E. B.).—« Travailler à l'union des Canadiens français est aussi nécessaire que difficile. Le groupement rêvé des anciens élèves de Laval y concourt. Je vous félicite de cette initiative qui, j'espère, produira ses fruits même avant 1952 ». (Abbé A. L.).

Notre circulaire parlait surtout de la plaquette-sceau. Il est donc naturel que les anciens aient répondu sur ce point; voici des échantillons de leurs réponses, soit toutes simples comme celles-ci: « Je suis très heureux de me procurer la plaquette-sceau de l'Université ». (P.-H. B. avocat).—« Vous trouverez ci-inclus ma modeste contribution, que j'ai infiniment de plaisir à vous adresser ». (A. R., avocat).

Un ancien voit dans la plaquette l'équivalent d'un diplôme: « J'ai reçu la plaquette. Elle est jolie et elle me

vaut un certificat: elle démontre que j'ai réellement étudié chez vous et que je n'ai pas reçu de diplôme seulement « honoris causa ». (Rév. P. E. P., Chicago).

La plupart nous assurent que la plaquette sera mise en bonne place dans leur bureau:

« Je me fais un bonheur de répondre à votre appel. Je mettrai l'écusson de Laval en place d'honneur dans mon bureau ». (Abbé A. P. N.).— « De tout cœur je veux rester un Ancien de Laval... La plaquette aura sa place d'honneur dans mon bureau ». (Dr H. P.).— « Notre association deviendra la plus puissante au Canada. J'ai vu la plaquette chez un confrère; je la trouve belle et j'ai grande hâte d'avoir la mienne en ma possession ». (Dr T. G.).— « Je crois qu'avoir la plaquette-sceau de Laval me sera un plus grand plaisir que la modique somme que vous me demandez vous sera utile ». (Dr F. P. M., Sask.).—

« Je serai heureux d'arborer dans mon bureau la plaquette des Anciens de Laval ». (Dr G. D.).— « Je vous félicite de chercher à grouper les Anciens élèves de Laval. Je suis en faveur de toutes les organisations qui aident l'Université. Bien qu'éloigné de Québec je pense souvent à l'Université qui m'a donné la formation que je possède. La plaquette sera mise en évidence sur mon bureau ». (P. A. L., ing. f.).

Un, déjà plus âgé, exprime son regret de n'avoir pas eu plus tôt ce symbole de ralliement: « Il y a longtemps que je désirais avoir un écusson de mon université, dont je suis resté très fier, et je serai fort heureux de l'installer en belle évidence ». (J. L., notaire).

Les plus éloignés ne sont pas les moins éloquents, comme le disent ces extraits des lettres: « Il me ferait un plaisir extrême de visiter Québec et de revoir mes amis de mes jours d'Université ». (Dr H. D., Cap Breton).— « J'ai gardé un souvenir excellent de mon séjour à Québec et de mes études de médecine à Laval ». (Dr G. M. L., Winnipeg).— « Cette plaquette sera pour moi un souvenir de l'heureux temps de mes études théologiques chez vous, 1886 à 1890. » (Abbé P. E. P., États-Unis).

Faisons une place à part à nos anciens élèves de langue anglaise: « Please find enclosed \$2.00 to help with your work. Best wishes ». (Abbé R. R.).—« Enclosed please find the sum of five dollars (\$5.00) for the Association. I feel that the idea behind the purposes of the reunion on the Centennial anniversary is a very good one. » (Dr D. T., New York).—« Greetings and salutations to all my classmates, friends and acquaintances in Quebec, where I spent two profitable and happy years while a student at Laval University. I am pleased to give my contribution to the Association ». (Dr E. N. B., États-Unis).—« I am very pleased that an Association is being organized for the graduates of Laval. I feel that a University as old and renowned as Laval should have some binding ties with its old students, some of which hold important positions in the days of our time ». (R. M. W., avocat).

Quelques-uns d'entre eux ont bien voulu nous écrire en français: « Je vous envoie, de bon cœur, ma contribution pour la plaquette. J'espère que vous comprendrez mon français, car je n'ai pas beaucoup l'occasion de le pratiquer ». (Dr G. F., Brooklyn).—« Soyez assuré de mon entière coopération à votre effort pour organiser l'Association des Anciens Élèves de Laval sur une base solide ». (G. E. D.).

Un ancien élève de l'École de Médecine, qui pratique dans le lointain Arizona, a conservé assez bien son français: « Il y a beaucoup d'ans que je n'ai pas été à Québec... Le temps que j'ai passé à Laval a été toujours une source de mémoires pleins de choses qu'on ne veut pas jamais oublier ». (Dr W. Kingsley, de l'Arizona).

Il y a aussi la classe des bourses généreuses. Un ancien s'en promet pour l'avenir: « Mon désir serait de vous envoyer 10.—... Pour le moment, en voici 2.—. Je me réserve le droit de vous envoyer davantage plus tard, si mes moyens le permettent. (Abbé J. T.).

Quelques-uns ont versé *double* contribution; témoin celui-ci:

« Je réponds à votre appel touchant en envoyant *double* contribution, pour le cas où quelque Ancien oublierait ». (Abbé G.).

Ou bien ils ont acheté tout de suite deux plaquettes, une pour leur bureau et une pour leur salon :

« Veuillez m'expédier *deux* plaquettes de Laval, université « qui n'est pas moins « que les autres ». (Dr G. S.)

(Commentaire de la devise de Laval: *Haud Pluribus Impar*).— « Ci-inclus mon chèque pour *deux* plaquettes. Nous devrions tous afficher les couleurs de notre Université dans nos bureaux et nos résidences . . . *Si ça force*, pressez-nous encore ! » (P. E. G., avocat).

L'un envoie un *chèque en blanc*: « Je vous envoie *mon chèque en blanc*; prenez ce qu'il faut. Veuillez accepter mes félicitations pour l'initiative de l'Association ». (Dr G. B.).

Et que dire de ceux qui ont, sans cérémonie, envoyé un chèque de cinq piastres, et même de dix piastres? Belle générosité, qui nous aide beaucoup dans le travail — nécessairement coûteux—de l'organisation.

* * *

Il convient d'assurer une mention spéciale aux grands personnages: les juges, les évêques, et autres dont les lettres sont significatives et très encourageantes. D'autres lettres, aussi mériteraient une citation, mais leur longueur et leur plénitude rendent difficile la tâche de les résumer.

Et puis, il faut bien se borner. Au moins, ces témoignages suffisent amplement à donner une idée de la volumineuse correspondance que nous avons échangée avec les anciens: Laval, l'Alma mater, leur est chère. Parmi ce courrier, une seule lettre apporte une critique un peu vive, qui, du reste, porte sur un défaut déjà corrigé depuis trois ans.

Disons-le candidement: la critique ne nous déplaît pas; elle nous sera même utile; quand elle porte sur des faiblesses auxquelles on a déjà porté remède il suffit d'en avertir l'intéressé; si le mal existe encore, on en avertit les chefs, qui ne demandent pas mieux qu'un avis amical: *Laval veut progresser!* Laval aura l'aide de ses anciens élèves!

* * *

Aux retardataires

Nous leur adressons un pressant appel. Nous leur demandons :

1 — de remplir avec soin et *tout de suite* la feuille de renseignements pour l'*Album biographique*;

2 — d'acheter la plaquette-sceau de l'Université.

La petite marge de bénéfice réalisée sur la vente des plaquettes nous permet tout juste de fonctionner; ce n'est pas la richesse, ni même l'aisance; c'est juste la ration d'entretien. Nous espérons qu'on ne nous refusera pas cette modeste ration.

Anciens de Laval, s'il-vous-plaît, remplissez la formule de souscription, que vous trouverez dans nos pages d'annonces; détachez-la, ajoutez-y un bon postal, mettez le tout à la poste. Ou bien, si vous préférez, passez à nos bureaux, qui se trouvent à la salle du *Parler français*, dans le pavillon principal de l'Université, et vous serez servis aussitôt.

D'ici le 15 juin il nous faut entrer beaucoup d'argent; autrement tout est retardé. Et pourquoi tant tarder, quand on voit les autres Universités du Continent recevoir de leurs anciens élèves de fortes sommes chaque année?

Mettons de côté la négligence, ou même le petit levain de ressentiment. Après tout, aucune institution d'enseignement n'est parfaite, et Laval n'échappe pas à la commune faiblesse humaine; mais quand on a tout pesé, il reste que l'Alma mater nous a nourris, qu'elle nous a donné beaucoup, qu'elle a bonne volonté à s'améliorer: pourquoi lui refuser le ressort qui fait surgir et rebondir, ou la transfusion sanguine même, si on la croit nécessaire?

Anciens élèves, vous avez la parole. Votre geste, votre offrande, votre générosité sont des facteurs de progrès immédiats.

Un cas spécial

Le personnel enseignant de l'Université compte maintenant une forte proportion de professeurs qui possèdent un diplôme d'une université autre que Laval. Qu'ils sachent

bien qu'on ne les considère pas comme des étrangers; ils sont nôtres par le seul fait de leur nomination.

L'Association a pour but de grouper *a)* ceux qui ont suivi les cours de Laval; *b)* ceux qui en ont obtenu un diplôme; *c)* ceux qui figurent sur la liste du personnel enseignant; *d)* ceux qui ont obtenu un titre honorifique; *e)* ceux qui ont fait preuve de générosité envers l'Université.

Il était impossible d'inclure toutes ces catégories dans le nom de l'Association et c'est pourquoi on a choisi le nom d'*Association des Anciens de Laval*, le mot « anciens » pouvant grouper tous ceux qui sont ou qui ont été en relations avec l'Université. Nous invitons donc tous les professeurs, sans exception, à seconder nos efforts.

Qu'est-ce que l'Album biographique ?

Comme on nous pose encore des questions à ce sujet, on nous permettra d'y revenir.

Disons, d'abord, que toutes les grandes universités ont maintenant un registre complet de tous leurs anciens élèves et gradués, de tous les membres de leur personnel. Laval devait donc avoir le sien.

Nous y avons travaillé pendant cinq années complètes.

L'*Album* se compose de la réunion des grandes feuilles (ou fiches) de renseignements, que tous les anciens ont reçues, remplies et renvoyées à notre bureau. Nous avons maintenant environ 4000 de ces fiches groupées en divers registres à feuillets mobiles: un pour les ecclésiastiques, un pour les avocats et notaires, un pour les médecins, un pour les sciences; un pour les Lettres, la Philosophie, les Sciences sociales, la Pharmacie, la Musique, les Langues modernes, les Arts.

Nous possédons ainsi une documentation complète sur chacun des anciens élèves de Laval, et nous pouvons répondre aux demandes de renseignements qui nous sont faites par les autres universités et par les journalistes.

Au cours de la présente année nous avons fait un gros travail pour compléter l'*Album*, et avec succès. Il reste à trouver, encore, l'adresse d'un certain nombre d'anciens élèves; nous pourrons bientôt publier la liste des adresses

qui nous manquent, afin d'obtenir les renseignements nécessaires.

Aussi insistons-nous de nouveau pour que chacun des anciens remplisse sa fiche et nous la transmette. Dès que cet ouvrage sera terminé nous pourrons compléter les tiroirs de l'adressographe, grâce auquel il sera facile d'envoyer promptement aux anciens nos communications.

L'*Album* se complète par des fiches de format ordinaire (3 x 5 pces), où on inscrit l'essentiel: nom, promotion, adresse.

Tout ce travail — presque gigantesque — s'est accompli à force de bonne volonté de la part de diverses personnes; il constitue une documentation très précieuse. Chaque année apportera sa contribution avec les finissants des diverses promotions. Nous comptons sur la coopération de tous pour tenir à jour ces divers documents.

Pour ceux qui n'ont pas vu

A ceux-là disons que la plaquette (hauteur: 9½ pcs, largeur: 8¾ pcs) représente le sceau même de l'Université Laval, avec les couleurs originales: bleu, rouge, vert et or, le tout sur fond gris perle; l'inscription, en lettres gothiques: *Association des Anciens de l'Université Laval, Québec*. La plaquette peut s'accrocher au mur au moyen d'une agrafe; on peut aussi la faire encadrer. Elle est faite de matériaux solides et les couleurs sont inattaquables. Tous ceux qui l'ont en sont très contents. (Prix, deux piastres franco de port).

Un complément: le cercle

Le travail du secrétariat de l'Association se fait présentement à l'Université (salle du Parler français). Cependant, l'œuvre de l'Association serait incomplète, s'il n'existait aussi un *foyer* où les Anciens élèves pourraient se rencontrer. Ce foyer, c'est le *Cercle universitaire* (29, rue Couillard, à deux minutes de l'Université).

Il y a dix ans un groupe d'anciens élèves sollicitait de Mgr Fillion, alors recteur, l'autorisation d'ouvrir un cercle universitaire. Le projet n'eut pas de suite, faute de fonds.

il fut repris, cependant, sur une autre base: on mettrait ensemble les élèves actuels et les anciens élèves, les deux groupes s'aidant l'un l'autre. Le Séminaire garantit l'achat d'une propriété et en confia l'administration à une commission formée d'anciens élèves, la plupart membres du personnel de l'Université. Cette Commission existe encore. Elle a accompli un beau travail; elle a recruté un certain nombre de membres parmi les diplômés d'universités, n'exigeant de contribution annuelle que la somme de dix piastres, ce qu'on trouve dans peu de clubs.

De leur côté les étudiants ont fait un effort soutenu pour l'œuvre du Cercle, qui leur est chère. Leur Association générale et ses divers Comités ont leur siège au Cercle, avec téléphones, salles de réunion, billards, radio, comptoir; on y sert à déjeuner et des consommations. Les Étudiants fréquentent beaucoup leur partie du Cercle (deux étages sur trois, le premier et le troisième).

Les Anciens occupent le second étage. Ce n'est pas grand, mais c'est bien fini, bien orné de peintures; trois salles, une grande (en équerre), une moyenne, une petite, un vestiaire, une toilette; téléphone et radio; un comptoir, où l'on tient tout ce qu'il faut pour les consommations, le tabac, etc.; on peut même servir des repas légers.

Cette partie du Cercle est, elle aussi, très fréquentée. Plusieurs sociétés s'y rendent, surtout le soir, après leurs réunions: les Sociétés médicales, la Société des Études juridiques, l'ACFAS, l'Institut Canadien, les sociétés de Chimie, de Mathématiques, de Zoologie, le Jeune Barreau, la Société symphonique, la Société du Parler français, le Comité Permanent de la Survivance, et d'autres encore, à l'occasion.

C'est là aussi que parfois les autorités de l'Université font une réception, comme lors de l'inauguration de l'École des Mines.

Le mouvement ordinaire, celui des membres du Cercle, y est, aussi, considérable, chaque membre pouvant y inviter ses amis.

Les anciens élèves qui vivent à Québec sont bien au courant de ce mouvement. Ceux de la campagne le connaissent moins. Ils ont pourtant intérêt à en être informés; ils

peuvent devenir membres du Cercle et, lorsqu'ils passent en ville, y trouver un milieu sympathique pour causer et pour se restaurer, ce qui leur plairait sans doute plus que le régime d'hôtel. Nous les invitons donc à s'inscrire sur la liste des membres du Cercle. Ils seront bienvenus et, chose importante, ils nous aideront à perfectionner notre œuvre.

Un jour viendra où il faudra séparer les deux groupes, qui se trouvent déjà à l'étroit. Pour réaliser ce rêve il faut envisager la question d'argent; avec un nombre plus grand de membres l'éventualité se rapproche. Autrement . . .

Mais pensons au plus pressé: le but du Cercle universitaire, c'est de favoriser de meilleures relations entre les anciens même, entre les anciens et les étudiants, entre ces deux groupes et l'Université, entre les gradués des diverses universités; le cercle doit devenir de plus en plus un *foyer d'amitié*: la réponse est à nous tous.

Promotions

L'Honorable Aimé Marchand, Dr. 1904, juge de la Cour Supérieure, passe à la Cour d'Appel, où il remplace l'honorable juge Adjutor Rivard.

Le lieutenant Simon Parent, Dr. 1937, du 22e Régiment, a été promu capitaine.

Élections

Au Jeune Barreau: président, M. Jean Lesage, Dr. 1934; vice-présidents, M. René Nadeau, Dr. 1934, et M. Gérard Larochelle, Dr. 1935, secrétaire, M. Robert Beaudoin, Dr. 1934 (réélu); sous-secrétaire, M. Camille Noël, Dr. 1938; trésorier, M. Roland Legendre, Dr. 1937; directeur rural, M. Joseph Marineau, Dr. 1936; Directeurs, MM. Edouard Laliberté, Dr. 1935, Roger Thibaudeau, Dr. 1936, Guy Roberge, Dr. 1937, Maurice Gagné, Dr. 1937.

Nominations

M. Maurice Lessard, Sc. 1930, technologiste du Service des Pêcheries maritimes (6 mars).

Conférences

Maître (L.-A.) Pouliot, Droit 1910, à la Société des Études juridiques, le 11 mars, sur un point de la loi des accidents du travail.

M. Gérard Morisset, Droit 1922, à l'École des Beaux-Arts, le 11 mars, sur « l'œuvre capricieuse de François Ranvozyé. »

Articles de revue

La Revue du Barreau (février).—M. Maurice Gagné, Droit 1937, La Faillite et la Prescription extinctive.

L'Éducateur (avril).—Dr Jean-Paul Beaudet, Méd. 1936, *La coqueluche*.

Mariages

M. le Docteur Roger Brault, Méd. 1940, a épousé Mademoiselle Annette Michaud le 14 mars, à Québec.

M. Georges Pelletier, Droit 1934, a épousé Mademoiselle Jeanne d'Arc Bonhomme, à Québec, le 7 avril.

Le lieutenant Alfred Bussière, Droit 1936, a épousé Mademoiselle Simonne Roberge (infirmière 1931), à Québec, le 23 avril.

Décès

M. Joseph Gauvreau, Méd. 1896, à Montréal, le 9 mars.

M. Élie Bélanger, Méd. 1904, à Montréal, le 25 mars.

L'abbé Isaïe Galerneau, Th. 1898, à Beauport.

A. M.